



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Circonscription de
Châteauneuf en Thymerais



Conseil d'école n°2

Ecole : Saint-Aubin-des-Bois

Date et horaires du conseil : 18h-

Présents et qualité :

Equipe pédagogique : Mme Camille Lureau (Directrice et enseignante de CP-CE1), Mme Nathalie Tutti (enseignante de CE2), Mme Katia Vandame (enseignante de CM2), Mme Emmanuelle Martin (enseignante de CM1-CM2), Mme Florine Sotteau (enseignante de CM1)

Parents élus : Mme Céline Héron, Mme Audrey Fezard, M. Joël Quiros, Mme Elise Benoit.

SIRP : Mme Marie-Anne Chenesseau (présidente du SIRP – Fontaine-la-Guyon), M. Guesnet Michel (Mairie de Saint-Aubin-des-Bois)

Absents excusés :

Mme Marie-Claire Maerten (Inspectrice de l'éducation nationale de Châteauneuf-en-Thymerais),
Mme Gaëlle Capron (enseignantes de CE2), Mme Léa Huet, Mme Amandine Bernier, Mme Céline Guillot (parents titulaires élus).

ORDRE DU JOUR :

Actualisation des effectifs

Actions pédagogiques, éducatives et festives

Liaison intercycles

Dispositif d'aide pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Bilan des exercices sécurité depuis novembre 2025

Intervention de la mairie de Saint-Aubin-des-Bois concernant les travaux 2026

Coopérative scolaire

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1. Actualisation des effectifs

Depuis la rentrée de septembre :

- Inscriptions : deux en CM2 et une en CM1.
- Radiations : une en CM1 et une en CE2.

23 CE1

23 CE2

22 CE2

24 CM1

25 CM1-CM2

25 CM2

Soit un total 142 élèves à la rentrée des vacances de février.

2. Actions pédagogiques, éducatives et festives

Parcours santé :

L'infirmière scolaire du collège Edouard Herriot est venue à l'école en périodes 2 et 3 pour réaliser un dépistage vue/audition/ouïe des élèves de CE1 pour lesquels les familles avaient donné leur accord. Elle est également venue sensibiliser les élèves de toutes les classes à l'Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) avec un projet de trois séances autour des émotions.

Parcours artistique et culturel :

Les élèves de l'école ont assisté à un spectacle avant les vacances de Noël sur notre projet d'école « les contes ». Le spectacle « Les contes frisquets » a été réalisé par la compagnie du Théâtre en Herbe pour le plus grand plaisir des enfants et des enseignantes.

Le projet Ecolire « L'Amour se livre », commencé en début d'année, se poursuit. Les élèves des classes de cycle 3, participant au projet, ont pu découvrir, par lecture offerte ou en lecture autonome, quelques-unes des œuvres proposées. Un vote aura lieu à la fin de l'année sur une sélection d'œuvres. Les élèves voteront pour l'œuvre qu'ils ont préférée.

Les élèves de CM1 et CM1-CM2 bénéficieront également de la visite de l'autrice Pascale PETIT. Elle viendra le 27 mars dans les classes pour présenter le métier d'auteur aux enfants, ainsi que son livre.

Une initiation d'allemand sera également proposée à tous les élèves de CM2, par Mme Bernier, enseignante au collège Louis Pergaud de Courville, sur un temps de classe. La date n'est pas fixée pour le moment.

Les élèves de l'école participent à un projet de chorale. Il s'agit d'une activité collective et fédératrice. Le choix du répertoire est fait par l'équipe pédagogique. Les élèves découvrent et mémorisent les chants en classe, avec leur enseignante, et se retrouvent pour répéter en collectif.

Les classes de CM1-CM2, CE2 B et CM2 participent au projet Ecole et cinéma, en lien avec Ecolire et EVAR. Elles se sont rendues au cinéma Les enfants du Paradis pour visionner le film *Le roi et l'Oiseau* de Paul Grimault. Cette œuvre cinématographique est également en lien avec notre projet contes. Les films sont travaillés en classe et les trois classes visionneront deux autres films au cinéma avant la fin de l'année scolaire.

Les élèves de CM1-CM2 se rendront à l'école de Fontaine-la-Guyon le jeudi 12 février pour lire deux albums, par petits groupes, aux élèves des petites classes. Ces lectures seront suivies d'ateliers de lecture, production d'écrits et vocabulaire.

La classe de CM1-CM2 organise des ateliers parents/enfants depuis la période 2. Les familles ont été conviées pour une visite de leur exposition, participer à un atelier de lecture oralisée de vingt-quatre histoires et à un atelier de jeux mathématiques, fabriqués par les enfants.

M. Quiros, parents élus dont l'enfant est dans la classe de CM1-CM2, indique que ces ateliers ont été très appréciés par les parents et que cette belle initiative serait à reproduire les années futures avec peut-être d'autres classes.

Parcours sportif :

La classe de CM2 s'est rendu au gymnase de Fontaine-la-Guyon, tous les jeudis de période 3, pour un cycle de kinball. Remerciements au SIRP pour leur participation financière au transport.

La classe de CM2 va participer à une classe transplantée, à Valloire, dans les Alpes du 22 au 29 mars 2026.

Parcours citoyens :

Les enseignantes de CM1 vont accueillir, le 3 mars, les partenaires d'ADN Kids, qui proposent des ateliers sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Ce projet a déjà été mis en place l'année dernière pour tous les élèves de cycle 3 dans le cadre de notre plan « Non au harcèlement ». Cette année, seuls les élèves de CM1 de l'école vont en bénéficier, car les CM2 actuels ont déjà vécu le projet, qui sera le même, l'année dernière. Les intervenants viendront sur une demi-journée durant laquelle les élèves seront sensibilisés à cette action.

La sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire concerne toutes les classes de l'école, elle est abordée régulièrement par les enseignantes, en prévention notamment, et lors de la gestion de différends qui opposent les enfants dans la cour de récréation.

De plus, tous les élèves bénéficient de dix heures de sensibilisation, transmise par les enseignantes, au cours de chaque année scolaire. Cette demi-journée avec ADN Kids s'inscrit dans cet apprentissage obligatoire.

Les élèves de CM1-CM2 et de CM2 bénéficieront d'une sensibilisation de la part de la gendarmerie de Courville-sur-Eure, autour des dangers liés à l'utilisation d'Internet. Ils obtiendront, à cette occasion, leur permis Internet. La date a été repoussée pour l'instant et nous sommes en attente d'une nouvelle proposition de date.

3. Liaison intercycles

Les classes de cycle 2 et cycle 3 du regroupement scolaire participeront à une demi-journée sportive lors de la dernière période au cours de laquelle sera organisé un cross des écoles. Les élèves se prépareront à cette course, en cours d'EPS avec leur enseignante, au cours des périodes 4 et 5. En plus des compétences sportives travaillées, l'objectif de cette animation est aussi de faire du lien entre l'école et les familles et entre les élèves des deux écoles, scolarisés du CP au CM2.

Les élèves se retrouveront ensuite pour participer à un pique-nique et les classes de Fontaine-la-Guyon visiteront l'école en début d'après-midi.

Les enseignantes préviendront les familles assez en amont pour qu'elles puissent s'organiser si elles souhaitent accompagner cette sortie.

Le projet « Vis ma vie au collège » est reconduit cette année, avec le collège Edouard Herriot, à Lucé. Nous n'avons pas de date pour le moment.

Des élèves du collège Louis Pergaud de Courville viendront présenter aux élèves de cycle 3 leur projet de lutte contre le harcèlement scolaire et les dispositifs mis en place au collège pour prévenir ces situations et pour accompagner les nouveaux élèves.

4. Dispositif d'aide pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Les élèves en difficultés scolaires bénéficient de remédiation le mardi soir au cours des APC.

Les enseignantes se concertent une fois par période pour échanger autour des besoins de chaque classe. Chaque enseignante prévoit une différenciation dans le travail proposé, adaptée aux besoins de l'enfant.

Un stage de réussite sera proposé aux vacances de printemps, sur la base du volontariat, à des élèves ayant besoin de remédiation. Ce stage permet aux enfants de renforcer leurs connaissances des apprentissages fondamentaux.

5. Bilan des exercices sécurité depuis novembre 2025

Le PPMS a été réactualisé cette année pour préparer les membres de la communauté éducative aux différents types de risques majeurs ou de menaces. Le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion ont fusionné dans un même document intitulé PPMS unifié, qui comprend deux parties :

- La description de l'école et l'organisation interne de l'école.
- Les conduites à tenir face aux menaces et risques majeurs.

Il est réalisé conjointement avec la mairie et la circonscription de Châteauneuf-en-Thymerais et sera présenté aux animateurs du périscolaires.

Le premier exercice risque majeurs sera réalisé le jeudi 12 février.

Le scénario retenu était le suivant : « Ce matin, Météo-France a diffusé un bulletin de vigilance « vent violent » au niveau orange (des phénomènes dangereux sont prévus) pour le département. De fortes rafales de vent sont redoutées sur le littoral comme à l'intérieur des terres. Les autorités académiques ont demandé aux établissements scolaires de pré-activer la "cellule de crise". En début d'après-midi le vent s'intensifie très rapidement. Le nouveau bulletin de Météo-France place le département en vigilance rouge (des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus). »
Cet exercice durera 20 minutes maximum.

Le second exercice incendie a eu lieu le jeudi 5 février à 15h50 et s'est très bien déroulé.

6. Intervention de la mairie de Saint-Aubin-des-Bois concernant les travaux 2026

Mme Lureau indique que des barrières délimiteront les zones de travaux pour assurer la sécurité des enfants.

La circonscription de Châteauneuf-en-Thymerais et le service prévention a rappelé à l'école qu'aucun élève ne devait être à proximité du chantier, pour des questions de sécurité, et qu'ils ne devraient pas être en présence des ouvriers de chantiers. Les classes du bâtiment B (CM1, CE1, CE2 A et CE2 B) ne pourront donc plus passer par l'extérieur pour rejoindre la cour principale.

Tous les déplacements des élèves et enseignantes de ce bâtiment se feront par le couloir, puis par le grand préau, pour rejoindre le bâtiment A, où se trouvent les classes de CM1-CM2 et CM2, la cantine, et la cour de récréation.

L'accueil des élèves à 8h50 et 13h20, ainsi que leur sortie de l'école, à 12h et 16h30, se fera par le parking de la salle de fêtes, au niveau de la porte en bois qui se trouve à côté de l'abri à vélo. Chaque enseignante a reçu une clé et sera à même d'ouvrir cette porte.

Il n'y a aucun changement pour les élèves qui prennent le car.

Questions des parents élus pour la mairie :

- *Avez-vous une date précise pour le début des travaux ?*

Il n'y a pas encore de date exacte, car les entreprises ne sont pas encore retenues. Ce choix sera déterminé le mardi 17 février. Les travaux devraient commencer pendant les vacances de Pâques, à la mi-avril.

Le mur de la cantine sera abattu en juillet, afin de garantir le bon accueil des élèves lors du temps de cantine.

Les travaux devraient durer environ 8 mois.

- *Quelle est la part des diverses subventions accordées sur le budget total ?*

Il y a un plafond pour chaque subvention : une départementale et une de l'état.

- *Nous constatons sur les plans de l'école que les quatre classes, situées le long du plateau sportif, n'ont qu'un seul accès de secours à l'extérieur, ce qui semble insuffisant en cas d'évacuation de secours. Une porte de secours supplémentaire est-elle envisagée ? Cela semble plus que nécessaire pour la sécurité des enfants et des personnels et devrait être un élément à prendre en compte rapidement afin d'envisager sereinement cette longue période de travaux (ainsi que pour la poursuite de la vie de l'école).*

La mairie indique avoir fait une demande de devis auprès de l'architecte pour faire construire une porte de secours supplémentaire dans la classe de Mme Capron, qui donnerait directement sur l'extérieur. Une porte supplémentaire coûterait 25 000€ hors taxe. Il ne s'agit pas de construire une porte seule, mais de garantir la sécurité des élèves, sachant qu'il y a une grande hauteur entre le sol des classes et le sol de l'extérieur, il faudrait donc un escalier et une rampe pour être aux normes. Cela nécessiterait l'intervention de plusieurs entreprises. Cette sortie de secours supplémentaire n'est pas nécessaire selon les termes du service départemental d'incendie et de secours. Elle ne sera donc pas construite pour le moment. Les élèves peuvent évacuer par la classe de Mme Sotteau ou par la salle informatique. La directrice demande si un passage sera possible de la porte du bâtiment B au portail vert, afin de pouvoir évacuer par là en cas de réel incendie. La mairie se renseignera sur ce point.

- *Lors de cette période de travaux, l'accès à l'interphone va être impossible pour les parents qui viennent récupérer leur enfant durant le temps scolaire (peu importe le motif). Est-ce que les horaires de la mairie vont être augmentés afin de pouvoir pallier cette difficulté ?*

La mairie est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les familles pourront donc s'y rendre en cas de nécessité (rendez-vous extérieur réguliers ou exceptionnels, ou pour récupérer des enfants malades sur le temps scolaire).

L'école transmettra le planning des départs et retours des élèves ayant des sorties régulières à la mairie, afin qu'ils puissent s'organiser pour les accueillir.

- *L'accès au plateau sportif sera-t-il possible pour les classes durant la période de travaux ? Il semble très contraignant pour les classes de faire le "grand tour" pour y accéder, cela allongerait grandement le temps pour s'y rendre. Un passage "alternatif" est-il envisagé ?*

L'accès sera possible. La mairie transmettra, à l'école, la clé de la porte du jardin de la salle des fêtes, donnant sur le parking, pour que les classes puissent se rendre sur le plateau sportif, sans passer par la rue.

- *Durant le temps des travaux, comment va s'organiser le temps de restauration pour les enfants ? Le mur va-t-il être abattu aux débuts des travaux ? Si cela est le cas, est-ce que la sécurité et l'hygiène pourront être garanties avec une bâche ? Concernant le bruit qu'en sera-t-il ?*

Il en a été question, mais finalement le mur sera abattu en juillet, les enfants ne seront pas impactés.

- *Est-il prévu une cour de récréation supplémentaire comme cela avait été envisagé au début du projet. La cour de récréation actuelle ne permet vraisemblablement pas d'accueillir une classe supplémentaire.*

Cela est prévu. Le plateau sportif sera utilisé pour faire une nouvelle cour d'école, plus grande, avec une grille qui la coupera de l'extérieur. Les classes pourront y accéder de l'intérieur de l'école. Le plateau sportif sera remplacé par un city stade à côté.

- *Comment se passera l'accueil des parents et des enfants pendant les temps périscolaires (garderie) : y aura-t-il un système de sonnette mis en place pour que les parents puissent récupérer leurs enfants.*

C'est en réflexion actuellement.

Il sera possible que les enfants puissent être récupérés, à 16h30, à des heures précises (exemple : toutes les trente minutes à partir de 16h30).

- *Comment se passera la sortie des classes à 16h30 ?*

Afin d'éviter un encombrement en garderie, Mme Lureau propose que les élèves, allant en garderie, soient récupérés par les animateurs, dans le grand préau, le temps que les enseignantes emmènent les autres élèves à la sortie (bus ou porte donnant accès à la salle des fêtes).

Le goûter sera pris à la garderie juste après, une fois le passage libéré.

7. Le point "coopérative scolaire" OCCE

Entrées :

- Participation des familles à la coopérative scolaire : 1 488 €
- Vente des photographies scolaires : 896,30 €

Sorties :

- Spectacle « Les contes frisquets » : 600 €
- Ecole et cinéma n°1 : 207 €
- Adhésion à l'USEP : 78 €
- Adhésion à l'OCCE : 391,02 €
- Inscription à ECOLIRE pour trois classes : 15 €
- Jeux de cours (cordes à sauter, balles, balles de tennis de table) : 69,78 €
- Achat du répertoire départemental In Octavo : 14 €

Le solde actuel de la coopérative scolaire s'élève à 10 188,5 €

Questions des familles

- *Certaines familles trouvent qu'il est dommage que le projet « classe de neige » n'ait pas été proposé à l'ensemble des CM2 de l'école. Ils aimeraient savoir si un autre projet de classe transplanté, ou une sortie particulière, est prévu pour la classe des CM1-CM2.*

Nous comprenons la déception des deux familles.

Le voyage scolaire prévu cette année n'est pas un projet inscrit au projet d'école. Il s'agit d'un projet de classe réalisé par une des enseignantes qui souhaitait et pouvait faire ce voyage cette année. Le projet a été validé en équipe pédagogique à l'unanimité.

Mme Martin vient d'arriver sur l'école et n'a pas participé à la préparation du projet l'année précédente, de plus le même problème se serait posé pour la classe de CM1 qui ne serait pas partie, alors que les CM1 de Mme Martin y seraient allés. Il n'est pas possible de faire partir toutes les classes.

- *Pour le SIRP : début janvier, de la compote était proposée aux enfants en dessert. Une élève a reçu une compote avec un embout qui présentait des traces de moisissure. Elle l'a montrée à un personnel de la cantine qui lui a dit de ne pas la manger car cela lui semblait effectivement moisissure. Cependant, aucun dessert ne lui a été donné en compensation, car apparemment il n'y a pas de compote supplémentaire. La famille trouve la situation regrettable et souhaiterait, que lorsqu'un produit est endommagé, un autre soit proposé à la place.*

L'information a été remontée aux animateurs.

- *Des problèmes d'accès aux toilettes durant le temps du midi sont encore signalés par des enfants. Certains n'ont pas le temps d'y aller. La question avait été abordée au premier conseil d'école, mais le problème semble persister.*

Le point a été abordé au premier conseil d'école. Les enfants peuvent aller aux toilettes à la demande, toutefois il a été remarqué que certains enfants y restaient longtemps, pour être au chaud, et monopolisaient les pincettes à linge.

Les animateurs vont en reparler ensemble pour essayer de trouver une solution.

Autres demandes :

- Un trottoir pourrait-il être créé devant le parking de la mairie pour remplacer l'herbe ?
- Il y a beaucoup de circulation dans la rue L. Pasteur : un dos d'âne serait à prévoir.

M. Guesnet a pris note de ces demandes qui seront étudiées.

La date du prochain conseil d'école sera transmise après que Mme Bouhours et Mme Lureau se soient concertées à ce sujet.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés et les membres du conseil d'école n'ayant plus d'autres questions, la séance est levée.

Signature des secrétaires de séance

Mme Tutti



Signature de la directrice de l'école

Mme Lureau

